

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°30

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni le 28 juin 2024 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 25

Date de convocation : 21 juin 2024
Secrétaire de séance : Romain Cottey

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES		X		CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES		X		FARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE			X	KOROSEC JOCELYNE		X	
	DUPOIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X		AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE		X		DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE		X		JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
SAUVAGE CLAUDIE	X			ROZIER JOELLE		X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE				X LAURENT MICHELE	X			
GOIFFON CHRISTIAN				X BEROU JEAN-PHILIPPE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	LUX JEAN-MICHEL		X Pouvoir à Mr Peigné		LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE			X	RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY		X		BEAUDET NATHALIE			X
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Cottey Romain est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 29 DU COMITE SYNDICAL DU 17 MAI 2024

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. POINT SUR LES ANIMATIONS EN DECHETERIES ET COMMUNES 2 EME TRIMESTRE,

Madame Dussauge Audrey, chargée de prévention présente les différentes animations du territoire :

Atelier gestion des déchets verts en déchèteries :

DECHETERIE DE ST JEAN SUR VEYLE : 106 échanges dont 7 usagers concernés par la tonte de gazon

DECHETERIE DE VONNAS : 105 échanges, dont 12 usagers concernés par la tonte de gazon

DECHETERIE DE ST ETIENNE SUR CHAL. : 58 échanges, dont 7 usagers concernés par la tonte de gazon

DECHETERIE DE FRANCHELEINS : 63 échanges, dont 12 usagers concernés par la tonte de gazon

Atelier gestion des déchets verts en communes :

10 COMMUNES VOLONTAIRES

MOGNENEINS, CHALEINS, VONNAS, ILLIAT, CHANOZ CHATENAY, ST DIDIER SUR CHAL., MESSIMY, GARNERANS, MESSIMY SUR SAONE, MONTMERLE SUR SAONE

A ce jour :

24 composteurs vendus

87 personnes contactées

On constate que Vonnas a bien fonctionné car l'animation s'est tenue un samedi. Mr Peigné indique que beaucoup de monde a été touché l'année dernière pour l'acquisition d'un composteur. Il y a donc un essoufflement.

4. PROJET NEOCITY

Madame Forêt Christèle présente le projet de mise en place de l'application Neocity ainsi que l'arborescence que tous les utilisateurs pourront retrouver lors de son utilisation.



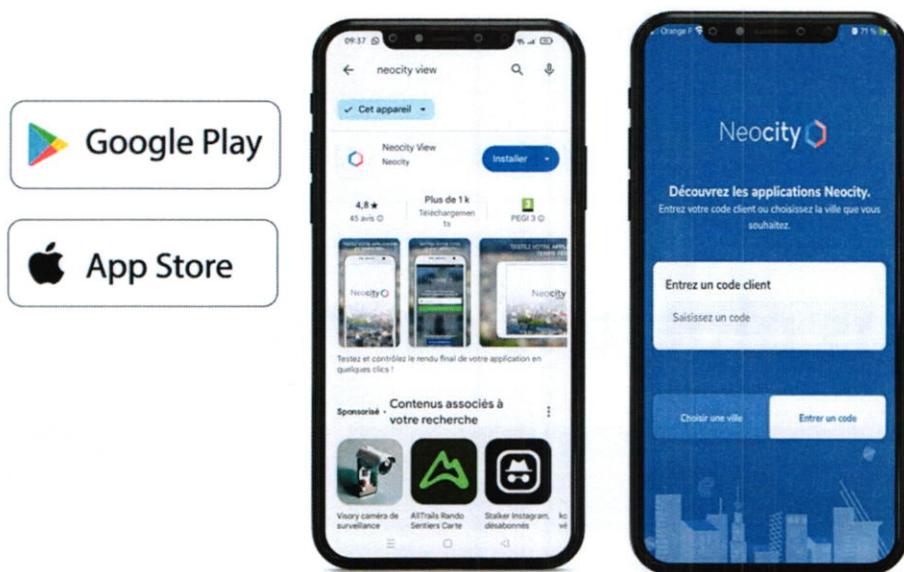
Mr Jambon demande si cela est possible de l'installer sur un ordinateur. Mme Forêt lui indique que non, car c'est une application portable, mais qu'il est possible de retrouver les mêmes informations sur le site internet.

Mr Peigné indique que l'application est la même qu'utilisée par la commune de St Didier sur Chalaronne.

La mise en place de l'application a plusieurs objectifs :

- Informer plus efficacement les usagers avec des notifications en temps réel
- Réduire les envois de SMS qui ont un coût important

Mr Ferré indique qu'une application test est téléchargeable et que les retours positifs et négatifs sont les bienvenus :



Connexion à l'appli test : SMI01N

5. PROJET PANNEAU LUMINEUX DECHETERIE

Mr Ferré indique qu'afin de développer et dynamiser la communication au sein des déchèteries, le Smidom se renseigne sur les différentes options possibles en termes d'affichage dynamique.

Ceci permettrait d'éviter la pose fréquente de banderoles et la distribution de flyers.

L'entreprise Créadiodes propose des panneaux lumineux animés qui se conformeraient aux attentes du Smidom. Le coût est d'environ 320 euros par mois sur un dispositif en location. Un premier test serait envisagé sur la déchèterie de St Jean sur Veyle.

Mr Eckert trouve le coût important. Mr Jacquet indique qu'il faut faire attention avec la compatibilité au niveau de l'affichage dont les communes sont responsables.

Mr Ferré explique que le Smidom a beaucoup d'informations à faire passer mais que l'on a peu de moyen en déchèterie (les flyers ne sont souvent pas distribués par les gardiens par faute de temps et les bâches ne tiennent pas dans le temps)

Mr Ameil trouve également le coût conséquent. Mr Ferré explique qu'un essai sera réalisé sur une déchèterie pour voir les effets dans un premier temps.

6. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023

Monsieur Ferré fait part des principales données que l'on peut retrouver au sein du rapport annuel. Le comité syndical est invité à approuver le rapport annuel 2023.

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le rapport annuel 2023.

9. DELIBERATION APPROBATION LIGNE DE TRESORERIE 2024/2025

Monsieur Ferré indique la nécessité de la mise en place de la ligne de trésorerie annuelle d'un montant de 700 000 € (échéance fin juillet 2024). Les résultats de la consultation auprès de 4 organismes bancaires sont présentés. Au vu des taux et des conditions d'octrois proposés, le Crédit Agricole se positionne le plus avantageux.

MODALITES	CAISSE D'EPARGNE	CREDIT AGRICOLE	LA BANQUE POSTALE	LA BANQUE POSTALE	CREDIT MUTUEL
INDEX	ESTER+MARGE DE 0,88%	TAUX FIXE	TAUX FIXE	ESTER+MARGE DE 1,48%	EURIBOR 3 MOIS
TAUX INTERET	ESTER+MARGE DE 0,88%=4,78 %	3,82%	4,887% L'AN	ESTER+MARGE DE 1,48%=5,38%	EURIBOR+MARGE 0.60%=4,35%
COMMISSION NON UTILISATION	0.05% différence montant ligne trésorerie et encours moyen des tirages	pas de commission appliquée	0.250% MONTANT NON UTILISE A TERME ECHU LE 8 EME JOUR DU TRIMESTRE SUIVANT	0.200% MONTANT NON UTILISE A TERME ECHU LE 8 EME JOUR DU TRIMESTRE SUIVANT	
TEG (Taux effectif global)	0.10%, DE PERIODE à 0,01%				
COMMISSION ENGAGEMENT			1400€ A PRISE EFFET DU CONTRAT	1400€ A PRISE EFFET DU CONTRAT	700€ A SIGNATURE DU CONTRAT
PREAVIS TIRAGE REMBOURSEMENT	J-1, 16H30		J-1, 16H30	J-1, 16H31	
MONTANT MINIMUM REMBOURSEMENT TIRAGE	5 000 €		10 000 €	10 000 €	
REMBOURSEMENT			TRIMESTRIEL INTERETS ET COMMISSION NON UTILISATION. CAPITAL A TOUT MOMENT AU PLUS TARD ECHEANCE FINALE	TRIMESTRIEL INTERETS ET COMMISSION NON UTILISATION. CAPITAL A TOUT MOMENT AU PLUS TARD ECHEANCE FINALE	
FRAIS DE DOSSIER	700 €	700			
MODALITES TIRAGE	PORTAIL BANCAIRE TOUS LES JOURS SAUF JOURS FERIES		PORTAIL	PORTAIL	
Taux interbancaires					
ESTER	3,90%				
EURIBOR 3 MOIS	3,75%				

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la signature de l'offre de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole et tout document afférent.

10. DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE BUDGET 2024

Dans le but d'affiner la reprise des résultats au centimes près, de corriger et d'équilibrer le budget, notamment en raison du changement de nomenclature de M14 à M4. Mr Ferré propose différentes opérations en augmentation et diminution de recettes et dépenses.

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
en 002	0,38 €	
ch 042 art 777	299,00 €	
ch 042 art 6816		-10 000,00 €
ch 011 art 611		10 299,38 €
Total	299,38 €	299,38 €

Investissement	Recettes	Dépenses
en 001	0,07 €	
ch 010 art 1068	0,42 €	
ch 040 art 13913		-4 846,00 €
ch 021 art 2188		4 846,49 €
Total	0,49 €	0,49 €

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la décision modificative budgétaire.

11. DELIBERATION EXTINCTION DE CREANCES

Monsieur Ferré invite le Comité Syndical à constater l'extinction de créances pour trois usagers pour un montant total de 3 324.63€.

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la constatation de créances.

12. DELIBERATION AUTORISANT LE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LE MARCHE GESTION DES DECHETERIES 2025-2030,

Monsieur Ferré indique la nécessité de renouveler le marché gestion des déchèteries en 2025.

Il rappelle l'importance de la relation usager/agent de déchèteries qui est un point non négligeable lors de la consultation. Il est également souhaité de prolonger de 3 mois le marché EGT et Chimirec par avenant.

Mr Jarret donne des précisions sur le marché : A termes l'ensemble des bennes devrait être la propriété du prestataire en réformant progressivement nos bennes.

Il est également demandé au prestataire que les agents de déchèterie soient formés.

Mr Ameil Marc, indique qu'il ne faut pas voir la barre trop haute sur le niveau de qualification des agents, nous ne pouvons pas avoir des commerciaux en déchèteries. Mr Jarret indique que les nouvelles règlementations nécessitent que les agents soient formés.

Etapes	Dates prévisionnelles	Remarques
Date de publication et de mise en ligne DCE candidature	01/07	
Date limite de réception des candidatures	02/09	
Analyse des candidatures	16/09	Dont demande de complément de candidature le cas échéant Restitution de l'analyse des candidature
Mise en ligne DCE offre	17/09	
Date limite de réception des offres	14/10	
Analyse des offres	28/10	Restitution du RAO version 1
Envoi des courriers de négociation	30/10	
Entretien de négociation	7/11	
Date limite de réception des éléments de négociation	14/11	
Analyse après négociation	16/11	Restitution du RAO version finale
CAO	fin novembre	
Courrier d'attribution	fin novembre	Avec date limite de réception des documents attributaire
Envoi courrier non retenus	début décembre	
Signature du marché	mi décembre	Après délai de Standstill de 11 jours
Envoi au contrôle de légalité	mi décembre	
Notification	mi décembre	
Avis d'attribution JOUE	fin décembre	

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve la prolongation du marché avec EGT et CHIMIREC pour une durée de 3 mois et autorise le lancement de consultation du marché gestion déchèterie 2025-2030.

13. DELIBERATION OCTROI D'UNE SUBVENTION AU REPAIR CAFE THOISSEY VAL DE SAONE,

L'organisme Refashion accorde des subventions au Smidom dans le cadre de la réparation de vêtements. Lors des sessions « Repair Café » l'action de communication est subventionnée à hauteur de 300€. Afin de soutenir le Repair Café du territoire impulsé par le Smidom Mr Ferré propose de reverser la totalité de cette subvention une fois perçue.

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le reversement de la subvention Refashion dans le cadre de la réparation de vêtements.

14. DELIBERATION APPROBATION DES REGLEMENTS DE COLLECTE ET DE DECHETERIES,

Les règlements de collecte et de déchèteries n'ont pas été remis à jour depuis 2016 et 2018. Une version à jour est donc proposée.

Mr Ferré précise que les documents ont été travaillés avec le cabinet d'étude Elcimai.

Mr Amel Marc indique avoir lu l'intégralité des documents et qu'il y a quelques coquilles et problèmes de formulations. Sur le règlement collecte : Il faudrait également préciser la date d'adhésion à Organom et au Sytraival. Des précisions pourraient être apportées sur les dépôts illicites. Concernant le flux verre, un détail sur le refus des verres de vaisselles serait le bienvenu

Concernant le règlement déchèterie, des précisions sur les pneus, souches avec des photos seraient à intégrer.

Mr Alban indique que nous n'avons pas le temps de relire l'intégralité des documents en comité syndical. Mr Ameil proteste contre la remarque de Mr Alban et lui indique que le rôle du comité syndical est justement de valider des choses cohérentes pour le Smidom.

Mr Ferré et Mr Jarret indique que les modifications à effectuer seront prises en compte et que toute remarque est la bienvenue.

Le Comité Syndical, par 25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention avec réserve des modifications abordées, approuve les règlements de collecte et de déchèterie.

15. LUTTE CONTRE LES REFUS DANS LES COLLECTES D'EMBALLAGES MENAGERS,

Monsieur Ferré fait un point sur les refus de tri depuis le début de l'année. Il indique que les taux de refus sont élevés depuis le début de l'année avec 181 tonnes de refus sur 497 tonnes collectés entre janvier et mai. Les taux de refus s'élèvent à 35.6% sur mai et 33.9% sur juin. Il est donc primordial de trouver des solutions. Le comité syndical sera suivi d'une présentation de l'outils Lixo par le prestataire, outils qui indique le taux de contamination par commune et qui permettra d'analyser les points les plus critiques.

Mr Jarret indique que les élus sont invités à aller voir les caractérisations. Ci-dessous le calendrier des caractérisations qui ont lieu au **centre de tri de Quincieux** :

Date	Secteur collecté
Jeudi 11 juillet	Secteur Nord-Ouest et centre : Laiz Pont de Veyle Crottet St Jean-sur-Veyle St Cyr sur Menthon St Genis sur Menthon Perrex Grièges Cormoranche Genouilleux Genouilleux Mogneneins Peyzieux St Etienne sur Chalaronne Illiat Garnerans St Didier Thoissey Bey Cruzilles Les Mépillat
Jeudi 29 août	Déchèterie de Francheleins
Jeudi 3 octobre	Secteur Sud : Guéreins Chaleins Messimy sur Saône Lurcy Francheleins Montceaux Montmerle sur Saône
Jeudi 24 octobre	Secteur Nord Est Chanoz - Chatenay Chaveyriat Mézériat Saint André d'Huriat Vonnas Saint Julien sur Veyle Biziat
Jeudi 21 novembre	Secteur Nord-Ouest et centre
Jeudi 19 décembre	Déchèterie de St Etienne

Mme Blanc indique que pour le textile cela est compliqué de savoir où cela va. Mr Jarret précise que l'intégralité des textiles et chaussures vont dans la colonne TLC même s'ils sont troués ou tâchés. Mr Ferré précise que l'intérêt de Lixo est de pouvoir mettre en place des actions ciblées sur les communes. Mr Aublanc indique que le taux de refus ne correspond pas au taux de contamination. Mr Ferré explique que Lixo fonctionne en termes de score et non en taux de refus de tonnages. Mr Jacquet propose d'intégrer des vidéos et photos des caractérisations à l'application Neocity. Mr Ameil complète en indiquant qu'il serait intéressant de faire une campagne nationale sur les taux de refus.

16. QUESTIONS DIVERSES.

Mr Ferré énumère aborde plusieurs points :

La lettre sobriété a été distribuée aux usagers en au mois de mai.

Concernant Organom : Mr Dupuit indique que l'enfouissement est fortement taxé par la TGAP et qu'à partir de 2030, il sera interdit d'enfouir, ce qui pourrait conduire Organom à transporter les déchets vers un incinérateur externe. Ceci revient plus cher que de mettre en place un projet chaufferie. Le marché initial de ce projet a été estimé à 37 millions d'euros mais il n'y a eu qu'une seule réponse à 60 millions d'euros. Le budget a donc dû être réévalué. Le projet a finalement été adopté pour ce montant avec 23 voix pour et 10 voix contre et 4 abstentions

Le logiciel métier Styx sera mise en place après la facturation du 1^{er} semestre.

L'estimation de la facturation du 1^{er} semestre s'élève à 1 750 000€

Mr Ferré indique qu'il a assisté à l'assemblée générale d'Emmaus. Ils doivent ouvrir un magasin sur Vonnas.

Mr Ferré informe que le Smidom a reçu la visite Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon qui voulait se renseigner sur le fonctionnement du Smidom.

Une rencontre a également été organisée avec les référents des composteur partagés (personnes de la société civile, agents techniques...). Mr Aublanc indique qu'une visite de la plateforme de Bains a été effectuée suivi d'un moment de convivialité avec un repas partagé. Ce genre de réunion sera continué avec des visites de sites.

Mr Ferré indique que la mise en place de 3 bacs biodéchets en centre bourg à Montmerle a été effectuée. La collecte n'est pas à la hauteur de nos espérances. 45kg collectés par semaine sur les 3 sites. Trop de sacs plastiques et les tambours sont sales car les usagers posent en vrac. Des choses sont donc à corriger.

Proposition agenda 2eme semestre 2024

- Septembre 2024
 - Bureau n° 30 le vendredi 6 septembre
 - Comité n° 31 le vendredi 20 septembre
- Octobre 2024
 - CAO marché déchèterie
 - Bureau n° 31 le vendredi 18 octobre
- Novembre 2024
 - Comité le vendredi 8 novembre

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 20 SEPTEMBRE 2024

Le secrétaire de séance
Romain Cottey



Le Président
Paul Ferré

